

**ECOLES ET COLLEGES  
DES VOSGES**EXPEDITEUR :  
**SNUipp88**6 Maison des Associations  
Quartier La Magdeleine  
88000 EPINAL**P****P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE** Bulletin n°78 septembre 2010 - Trimestriel - Imprimé par nos soins  
Directrice de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 14/09/2010

**Edito :****Le 23 septembre  
FRAPPER FORT  
et ne rien lâcher !**

*Plus de 2 000 000 de manifestants le 7 septembre et ils continuent comme si de rien n'était...quelques miettes mais rien sur l'essentiel....*

*60/62, 65/67...pour eux une bataille de chiffres, pour nous une bataille de société....nous ne voulons pas du travail à perpétuité...il doit y avoir une vie après le travail... tout le monde ne vit pas jusqu'à 70 ans en bonne santé ... étrangement se sont toujours les mêmes qui vont le moins loin....d'ailleurs tout aussi étrangement ce sont aussi les mêmes qui payent le prix de la réforme et plus généralement celui de la crise... ces chanceux de la «roue de la fortune» made in Sarkozy, c'est nous, les salariés...nous qui produisons tous les jours marchandises ou services...nous qui faisons tourner la machine...en un mot nous créons tous les jours la richesse du pays et ils nous en refusent les bénéfices...eux par contre ne se refusent rien et surtout pas le mépris... tous ensemble déroulons le 23 septembre un scénario que n'a pas prévu le gouvernement...*

**IL FAUT ETRE TOUS EN GREVE,  
MAIS AUSSI TOUS  
DANS LA RUE !**

**A l'école,  
on admet les différences,  
pas les inégalités.**

**RASSEMBLEMENT  
14h30  
PREFECTURE  
EPINAL**

Francis GEHIN

**Adhérez au  
SNUipp**<http://88.snuipp.fr>**SOMMAIRE :****Page 1**

Edito

**Pages 2 et 3**

RETRAITES

Grève du 23 septembre

**Pages 4**

CR groupe de travail

MOUVEMENT 2010

3ème phase

**Pages 5 et 6**

Tract FSU

**Pages 7 et 8**

CR CTPD du 6 septembre

**RETRAITES : Déroulons un scénario que le gouvernement n'attend pas !**

**GREVE le  
23 septembre**

**TOUS EN GREVE et TOUS DANS LA RUE**

A l'appel de l'interprofessionnelle CFDT-CGC-CFTC-CGT-FO-FSU-Solidaires-UNSA

**Pour la FSU et le SNUipp,  
le gouvernement doit retirer ce projet injuste !**

Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction publique CFDT-CGC-CFTC-CGT-FSU-UNSA

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre, les organisations syndicales de la Fonction publique - CFDT-CGC-CFTC-CGT-FSU-UNSA - considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme propo-

sée.

Réunies le 9 septembre 2010, les organisations syndicales de la Fonction publique décident, dans le cadre de l'appel interprofessionnel du 8 septembre, de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpel-

lations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat, elles appellent les fonctionnaires et les agents publics à participer massivement à la grande journée unitaire et interprofessionnelle de grèves et de manifestations du jeudi 23 septembre.

Paris, le 9 septembre 2010

# LA RETRAITE C'est l'affaire de tous !

Jeunes et moins jeunes

Ne laissons pas la finance emporter le pactole

Chacun en a la

responsabilité

A l'école,  
on admet les différences,  
pas les inégalités.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC | [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

**ÉCOLES ET COLLÈGES DES VOSGES  
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
des Instituteurs,  
Professeurs des Écoles et PEGC**  
6, maison des Associations  
Quartier de la Magdeleine  
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>  
tel. : 03 29 35 40 98  
fax : 03 29 64 24 41  
Email : [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)  
CPPAP n° 0710 S 07413  
ISSN n° 1266 0833  
dépôt légal : septembre 2010

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp  
Quartier de la Magdeleine,  
6, Maison des Associations  
88000-EPINAL

Ceci est une déclaration d'intention  
qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement

**Nom :**  
**Prénom :**  
**Commune :**  
**Ecole :**

A Mme. l'Inspectrice d'Académie

Madame l'Inspectrice,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs.

Un certain nombre d'organisations syndicales en demande l'abrogation.

Cette loi impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève

du 23 septembre 2010 à partir de heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

Le

Signature

Ce courrier doit arriver avant le LUNDI 20 SEPTEMBRE minuit  
Inspection Académique 17-19 rue Antoine Hurault BP 576 - 88026 EPINAL CEDEX  
ou pour plus de garantie, par FAX : 03 29 64 00 72

## **Service Minimum dans les écoles... EN CAS DE GREVE...**

### **Le Directeur... La déclaration d'intention...**

*Le SNUipp rappelle son opposition à ce dispositif qui restreint le droit de grève et n'apporte pas de solution à l'amélioration de notre système éducatif.*

*Voir les modalités ci dessous et la déclaration type ci-contre*

*Le Directeur de l'Ecole : La fonction de directeur n'impose pas à celui-ci d'informer la mairie des absences des grévistes potentiels. (il est même interdit au directeur de donner des informations sur ses collègues à qui que ce soit) C'est l'IA qui informe le maire. Le Directeur doit faciliter l'information communale sur le SMA aux familles. C'est à dire, réserver une place pour un affichage ou autoriser un employé communal à distribuer une information... Il doit, en revanche, afficher l'information sur les conséquences éventuelles du mouvement social. Par exemple : " un mouvement de grève est prévu le 23 septembre, votre enfant risque de ne pas être accueilli par son propre enseignant". Le SMA étant obligatoire, les enfants présents seront accueillis par les enseignants s'il y a moins de 25% de grévistes, par un personnel communal s'il y a 25% et plus de grévistes. C'est tout. Après, on donne plus ou moins d'info aux parents selon les relations à entretenir...*

## **LA DECLARATION D'INTENTION DE GREVE**

**est obligatoire pour les enseignants des écoles en responsabilité d'une classe le jour de la grève :**

**Elle doit parvenir à l'IA avant le lundi 20 septembre 2010 minuit (préférez le fax !)**

**Elle ne concerne pas les enseignants en SEGPA, EREA, des RASED...ni les conseillers pédagogiques et les directeurs déchargés ce jour. Seuls les enseignants qui sont susceptibles de prendre une classe dans une école le jour de la grève sont concernés.**

**GREVE et REMPLACANTS :** L'Inspectrice d'Académie interrogée par le SNUipp le vendredi 14 novembre 2008 en CAPD s'est exprimée comme suit : « Les remplaçants qui n'ont pas reçu d'ordre de mission avant le lundi 17 novembre à 12h pour le jeudi 20 novembre, peuvent se mettre en grève sans envoyer de déclaration d'intention préalable. Les autres peuvent faire parvenir leur fax à l'IA jusque minuit le 17 novembre au 03 29 64 00 72. » **Donc, dans le cas présent, les remplaçants qui n'ont pas reçu d'ordre de mission le lundi 20 septembre pour le 23, n'ont pas à faire de déclaration préalable.**

### **CAS GENERAL :**

1° - La déclaration préalable doit **parvenir** 48 heures au moins avant le jour de la grève, comprenant un jour ouvré. Exemple : pour une grève le mardi, la déclaration doit parvenir samedi soir au plus tard à minuit. Elle peut être envoyée par courrier postal ou par fax à l'IA : **03 29 64 00 72. (déclar. type ci-dessous)**

2° - La déclaration indique l'affectation, le nom et le prénom, la date et l'heure à laquelle le collègue entend se mettre en grève. Rien n'oblige à utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle. **Le directeur n'a aucune déclaration à faire par école, ni à l'IA, ni à l'IEN, ni à la mairie... Ni à la police !**

3° - Tous les collègues en responsabilité d'une classe le jour de la grève doivent faire une déclaration préalable s'ils envisagent de suivre le mot d'ordre. Néanmoins, tous les collègues peuvent signaler leur intention de faire grève, celle-ci ne valant pas un engagement de leur part.

4° - Conservez un double de la déclaration d'intention et/ou accusé d'émission du fax, en cas de contesta-

## LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

### Compte-rendu SNUipp88-FSU du groupe de travail "MOUVEMENT 2010" du 6 septembre 2010

**Présents :** IA, SG, IEN Adjoint à l'IA, Service 1er degré, tous les IEN, les représentants des personnels (SNUipp, SE, SGEN)

**En préambule, le SNUipp a tenu à préciser qu'il sera extrêmement attentif tout au long de l'année scolaire, aux conditions de travail et aux relations dans les circonscriptions et qu'il demande le respect de l'ensemble du personnel, surtout dans une période où les pressions se développent à tous les niveaux. Il demande à chacun de tout faire pour qu'une ambiance de travail sereine soit la règle.**

Suite aux deux premières phases d'affectations, il reste 80 personnes à nommer sur les postes rendus vacants ou créés.

L'IA a refusé systématiquement toutes les révisions d'affectation, sauf une pour laquelle la situation familiale était toute particulière.

Interrogée sur une affectation qui n'a

pas fait l'objet d'appel à candidature, l'IA a tout simplement répondu qu'elle ne souhaite pas nommer ses collaborateurs au barème et qu'elle tient à avoir totalement la main. Au moins c'est clair !

Lorsqu'on aborde l'affectation des collègues qui ont tous le même barème (1,333), les décisions sont particulièrement délicates, faute de moyens discriminatoires clairs et d'informations précises sur les situations des personnels. Il est nécessaire de poursuivre la réflexion pour un dispositif plus efficace et plus transparent.

Au final, 21 personnes resteront sans poste (surnombres) et seront implantées par les IEN dans des écoles où des congés de maternité sont annoncés.

En outre, l'IA nous précise que les formations T1 et T2 (dans le cadre de la formation continue) ne seraient plus d'actualité suite à la mise en place de la formation niveau master. Mais l'IA orienterait plus d'animations pédagogiques vers ce public.

Sur la prise de poste des affectés ce jour, l'IA propose :

- prise de poste jeudi 9 septembre afin de permettre un contact préalable et d'éviter la difficulté de la grève du 7 septembre.

- Les surnombres restent dans leur école jusqu'à leur affectation dans l'école de rattachement déterminée par l'IEN.

Les élus SNUipp88-FSU



**Aide personnalisée :** Le SNUipp rappelle qu'un temps d'organisation est compris dans les 60 heures dues. Qu'il ait ses propres élèves ou non lors de l'AP, l'enseignant a besoin de temps pour identifier les élèves, contacter les parents, gérer les réponses, organiser les temps d'intervention dans l'école, inscrire les heures réalisées sur le beau tableau à renvoyer... Le SNUipp vous demande de l'interpeller pour toute difficulté rencontrée.

**BASE ELEVES :** Les parents peuvent s'opposer à la saisie concernant leur enfant !

Plus d'informations... <http://retraitbaseeleves.wordpress.com>

## Adhérer au SNUipp dès maintenant

**C'est investir dans l'énergie scolaire Pour la réussite de tous**

Parce qu'il ne dispose que des ressources financières que lui fournissent ses syndiqués, le SNUIPP appelle tous les enseignants à le rejoindre, en se syndiquant, pour donner encore plus de force et de sens à l'action.

**C'est votre reconnaissance et votre investissement qui font le SNUipp**

Pour 3 à 6 €/mois (après déduction fiscale) défendre nos intérêts matériels et moraux, défendre nos salaires, nos conditions de travail et le Service Public, n'est-ce pas un bon investissement ?

Bulletin d'adhésion sur <http://88.snuipp.fr>

EPINAL

44 rue de la Clé d'Or  
8000  
EPINAL

Crédit  Mutuel

Enseignant  
[www.cme.creditmutuel.fr](http://www.cme.creditmutuel.fr)

SAINT DIE

42 rue Pierre Evrat  
88100  
SAINT DIE

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min

# LE PETIT RAPPORTEUR PARITAIRE

Compte-rendu FSU du CTPD du 6 septembre 2010

(carte scolaire 1er degré)

**Présents pour l'administration :** l'IA, le SG et l'IEN adjoint à l'IA, quelques principaux de collèges et tous les IEN.

**Présents pour les personnels :** 2 SGEN, 4 UNSA, 2 FO, 4 FSU (Elisabeth Rouet pégc, Christine DILLON infirmière, Joël TONDON PE, Francis GEHIN PE)

Ouverture prévue : 9h / Fin : 12h35

L'IA ouvre la séance avec 50 minutes de retard en évoquant l'ordre du jour. Elle précise que les 3 questions écrites de la FSU, seront traitées en fin de réunion.

L'IA présente les nouveaux IEN :

- Mme Noël devenant IEN-ASH,
- M. Bolle : IEN Remiremont 2,
- M. Pierre : IEN Bruyères (faisant fonction).

**Déclarations préalables de la FSU (voir déclaration jointe), du SE-Unsa et de FO.**

L'Inspectrice d'Académie répond à certains points mis en avant dans les déclarations :

- **A propos de l'expérimentation "Sport l'après-midi"**, l'IA nous renvoie au BO spécifique qui précise les modalités et les moyens alloués.
- **Sur les compléments de service dans les collèges**, l'IA rappelle que le choix est d'utiliser les compléments de service en postes partagés afin d'éviter des fermetures de postes. A l'heure actuelle, 16 ETP (Equivalent Temps Pleins) sont laissés dans les établissements (cas de 1 à 2 h de sous service), alors qu'on supprime 58 postes. L'IA précise également avoir transformé des heures de vacataires en contractuels... plus intéressants pour les personnels.
- **En ce qui concerne les enseignants stagiaires dans les collèges**, l'académie a dû accueillir 41 stagiaires de plus que prévu. Il a fallu faire très vite dans les départements pour trouver des points de chute. L'IA a limité l'implantation de stagiaires car elle a déjà dû envoyer des titulaires de certaines matières en dehors du département suite à fermeture de poste.

## 1<sup>er</sup> Degré/Carte scolaire

L'IA déclare que les chiffres ne sont pas très bons en matière d'effectifs et que la population est très mouvante dans le département (140 déménagements non annoncés dans les collèges). Il y a des baisses considérables par endroit (Thaon, Mirecourt, St-Dié, Epinal...) et des pics de hausse également, aux périphéries des villes.

### Circonscription de Bruyères

- **Docelles primaire** : la **fermeture conditionnelle** est levée à l'annonce de 115 élèves inscrits pour 6 classes.

### Circonscription de Golbey

- Une nouvelle situation a vu le jour fin juin : la perte de 20% de l'effectif prévu à **Jules Ferry THAON élém.** L'IA prononce une **fermeture**.

### Circonscription de Neufchâteau

- **Maxey-sur-Meuse primaire** : l'IA abandonne la **fermeture conditionnelle** face à un effectif de 55 élèves pour 3 classes.
- Une nouvelle situation : **Mirecourt J Bey mat** qui perd 17 élèves sur 110 prévus. La FSU précise qu'il y a eu un développement des logements sociaux au centre ville. Elle **souligne également** que la moyenne par classe après fermeture sera plus de 23. Chiffre qui peut monter vite si arrivent quelques élèves. L'IA ferme.
- Une nouvelle situation, mais inverse : **A Rouvres-la-Chétive**, l'effectif de 59 nécessite **l'ouverture d'une 3ème classe**.
- Conformément à l'intervention du SNUipp lors du CTPD du 17 juin, **l'IA prononce une ouverture à Vicherey**. Le RPI concentré passe ainsi à 5 classes pour un total de 116 élèves.

### Circonscription de Saint Dié

- **La Voivre élémentaire du Centre / La Voivre maternelle La Hollande** : l'IA confirme la **fermeture** (44 pour 3 classes).
- Situation nouvelle : **Mandray** ne compte que 70 élèves pour 4 classes alors que 80 étaient attendus. L'IA

accompagne la **fermeture** par un 1/2 aide péda et un BFC. Sans aucun élément de la part de l'école, la FSU n'a pu intervenir sur cette situation.

- Situation nouvelle : **V. Auriol St-Dié** perd 33 élèves par rapport à 2009. L'IA prononce la fermeture et maintiendra un BZ sur l'école.

**Le SNUipp** intervient en faveur des écoles du Val d'Ajol et de Celles sur Plaine.

Pour l'une, l'IA estime que la fusion peut se dérouler correctement avec 1/2 aide péda, pour l'autre, elle précise que l'IEN regardera ce qu'il peut faire.

**Le SGEN** intervient pour Brouvelieures avec 32 en maternelle. L'IA qui n'a pas été alertée va regarder.

**FO** précise que Bulgnéville mat n'accueille pas les deux ans. L'IA répond que la crèche jouxte l'école. **L'UNSA et la FSU** précisent que l'École n'est pas un mode de garde.

**L'UNSA** intervient sur les 2 CLIS de Bruyères qui comptent chacune 13 élèves, alors que 12 doit être un maximum. Mme Noël (IEN ASH) répond qu'il y a inclusion, que les élèves ne sont pas à temps complet dans la CLIS et qu'il y a une aide pédagogique destinée aux CLIS. L'IA précise que c'est une situation tout à fait exceptionnelle qui ne concerne pas les autres CLIS du département.

**La FSU** estime qu'il ne faut pas dépasser le chiffre de 12 élèves dans les CLIS, il en profite pour demander si les AVSco sont toujours prévus dans ces classes. L'IA rappelle que c'est un droit pour les CLIS, mais pas les UE (Unités d'enseignement) qui bénéficient d'éducateurs de l'établissement de rattachement.

### 1/2 Postes d'aide pédagogique

L'IA aura implanté 30 1/2 postes d'aide pédagogique au total dont 8 nouveaux ce jour : Dinozé, Saint-Laurent, Uze-main, Charmes H. Breton, Nomexy mat, Mandray, St-Dié F. Bruno, Bugnéville mat.

### Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés / RASED

**Maître G**  
1 poste bloqué pour un an : Saint-Dié

Vincent Auriol élémentaire.

### Maître E

Fermeture des 5 postes non pourvus :

- Charmes Docteur Malgaigne élémentaire

- Darney élémentaire

- Rambervillers Le Void Régny élémentaire

- Saint-Dié Baldensperger élémentaire

- Saint-Dié Georges Darmois élémentaire

### Psychologue: réouverture de 2 postes

- Saint-Dié Jacques Prévert élémentaire

- Val d'Ajol Centre élémentaire

**L'IA informe qu'elle** affecte le volant de postes restants, à la Formation Continue :

- 8 pour la formation des PE stagiaires

- 14 pour la FC habituelle. L'IA précise

toutefois que la FC se développera en stages école, pour des raisons budgétaires.

Elle rappelle que sur St-Dié va se tenir cette année une réflexion sur les secteurs scolaires et le réseau d'écoles et que sur Epinal, certaines classes ont des effectifs assez chargés alors que d'autres sont moins lourdes. La moyenne est seulement de 21/22 élèves par classe sur l'ensemble de la ville.

**L'UNSA** demande que soient communiqués aux membres du CTPD en temps respectable les compte-rendus et relevés de décisions. Son représentant évoque l'envoi d'une demande en recommandé.

**Lors du vote des ces mesures, les représentants des personnels se sont**

**unanimentement opposés au projet global des mesures.**

**Pour la FSU,**

- des écoles à effectifs lourds n'ont pas bénéficié d'ouvertures nécessaires et les demis-postes ne remplacent pas la création d'une classe.

- les RASED ont perdu 15 postes depuis 2005 soit 16,66% alors que le département n'a perdu que 4,4% des élèves.

- la Formation Continue est réduite à peau de chagrin.

- Les budgets ne permettent plus de fonctionner correctement...

*L'IA précise que les personnels en surnombre seront 28. Dans les faits, ils seront 21 après le groupe de travail de l'après-midi.*

Circonscription de BRUYERES	
DOCELLES primaire	Fermeture annulée
Circonscription de GOLBEY	
THAON Jules Ferry élém	Fermeture
Circonscription de NEUFCHATEAU	
MAXEY / MEUSE prim	Fermeture annulée
MIRECOURT Bey mat	Fermeture
ROUVRES LA CHETIVE	Ouverture
VICHEREY RPI	Accepte la demande d'ouverture du SNUipp
Circonscription de SAINT DIE	
LA VOIVRE élém+ mat	Fermeture
MANDRAY	Fermeture
SAINT-DIE V Auriol élém	Fermeture

RESEAUX D'AIDE SPECIALISEE postes non encore affectés à d'autres fonctions	
MAITRE E	
CHARMES Malgaigne	fermeture
DARNEY	fermeture
RAMBER. V. Régny	fermeture
Saint DIE Baldensperger	fermeture
Saint DIE G. Darmois	fermeture
PSYCHOLOGUE	
ST DIE J. Prévert élém	réouverture
LE VAL D'AJOL élém	réouverture
POSTE G	
Saint-DIE V. Auriol	Fermeture

Autres postes	
BFC chargés des remplacement des PE stagiaires et des candidats au CAPASH	8 créations
BFC chargés du remplacement des personnels en formation continue dans les écoles	14 créations
RAPPEL DE MESURES PRECEDENTES (mars et juin)	
- Suppressions des 6 postes itinérants anglais	
- suppression de 6 BZ	
- 10 suppressions remplaçants BSL	

### QUESTIONS ECRITES DE LA FSU

**La FSU demande les conditions dans lesquelles les personnels concernés pourront accéder aux modules de formation continue d'initiale nationale ?**

BO n° 30 du 26 août 2010

**L'inspectrice d'Académie** répond tout simplement : pas de moyens, pas de départs. Le budget FC sera essentiellement dirigé vers les TO ou PE stagiaires, lauréats du concours. (N'oublions pas qu'ils n'ont pas bénéficié de la PE2 à l'IUFM)

**La FSU demande un point sur le remboursement des frais de déplacement des personnels et le budget alloué.**

**L'IA** estime que le logiciel DT fonctionne mieux désormais et que les personnels vont se familiariser avec les saisies.

Elle fait un point sur les fonds qui de-

vraient être disponibles en précisant qu'elle a fait le choix de ne pas réduire les moyens des RASED :

**RASED** Budget du 1/01 au 30/06/2010  
Alloué 34349€ dépensé au 13/07: 8713€

**En 2009** 34780€

**IEN-CPC** Budget du 1/01 au 30/06/2010

Alloué 33508€ dépensé au 13/07 25040€

**En 2009** 45672€

*La dépense des RASED au 13/07 laisse entrevoir le montant des retards dus essentiellement à la nouvelle procédure internet. On voit aussi combien le budget des IEN et CPC a dû être réduit pour permettre aux RASED de fonctionner.*

**La FSU demande un point sur les emplois en contrats aidés et leur répartition dans les écoles et les éta-**

**blissements du département.**

**L'IA** précise que le coût de ces emplois est désormais de 30% et non plus de 10% pour l'Education Nationale. De plus, dans le cadre de la contribution à la réduction de la dépense publique, l'EN doit réduire le nombre de contrats aidés. Conséquence : les recrutements sont bloqués sauf pour l'accompagnement des élèves handicapés. Les Vosges pourraient réduire de plus 50 emplois.

**La FSU** a vivement dénoncé cette situation qui est un manquement au contrat que le ministère a signé en 2006 sur l'aide à la direction et rappelé que ces emplois doivent être pérennisés dans le cadre statutaire de la fonction publique.

Francis GEHIN et Joël TONDON  
Représentants FSU88 au CTPD